

Comlot/Gespa: rapport annuel et statistique 2020

Dans son rapport annuel, la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot), devenue Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa) le 1^{er} janvier 2021, revient sur l'exercice 2020. En même temps que le rapport annuel, elle publie la statistique des jeux de grande et petite envergures pour l'exercice 2020. L'an dernier, chaque habitant a dépensé CHF 330 en moyenne pour des loteries et des paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, et réalisé des gains de CHF 215. Il en résulte une dépense nette de CHF 115 par habitant.

Surveillance du marché réglementé

En 2020, Swisslos et la Loterie Romande ont obtenu leur autorisation d'exploitant en vertu de la nouvelle loi sur les jeux d'argent. En outre, la Comlot a approuvé un total de 77 nouveaux jeux pour les deux sociétés de loterie. Les bénéfices nets générés par les loteries et les paris sportifs se sont élevés à quelque CHF 654 millions. Ces fonds sont redistribués aux cantons et servent à soutenir des projets d'utilité publique.

Dans le secteur des jeux d'adresse, sept exploitants ont obtenu leur autorisation d'exploitant et des autorisations de jeu pour des appareils déjà qualifiés par le passé. Une procédure de qualification et d'autorisation pour un automate de jeux d'adresse nouvellement développé s'est en outre conclue pour la première fois par l'octroi d'une autorisation de jeu. La pandémie de coronavirus a frappé de plein fouet les exploitants d'appareils de jeux d'adresse, lesquels n'ont pu générer aucun revenu pendant plusieurs mois.

Lutte contre les activités illégales

L'année 2020 a été la première année civile complète au cours de laquelle le blocage d'accès en ligne nouvellement en vigueur a été mis en œuvre. La Comlot a pu exécuter son mandat légal de blocage sans incident. Fin 2020, 141 domaines avaient été bloqués.

Depuis janvier 2019, la Comlot assume officiellement la fonction de plateforme nationale dans le domaine de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives. Des chiffres détaillés sur les signalements reçus et d'autres informations sur l'exercice sont disponibles dans la rétrospective annuelle de la plateforme nationale publiée sur www.gespa.ch.

Statistique des jeux de grande et petite envergures

En même temps que le présent rapport annuel, la Comlot publie la statistique des jeux de grande et petite envergures pour l'exercice 2020. Dans le domaine des jeux de grande envergure, les loteries et les paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne ont généré un chiffre d'affaires de quelque CHF 2,9 milliards (en recul de 5 % environ par rapport à l'année dernière), ainsi qu'un revenu brut des jeux (RBJ) de CHF 992,8 millions (- 0,6 % par rapport à 2019). Ces baisses s'expliquent vraisemblable-

ment pour l'essentiel par la pandémie de coronavirus, étant précisé que le chiffre d'affaires et le RBJ de Swisslos et de la Loterie Romande ont été affectés différemment. On constate également des différences au niveau des catégories de produits : dans l'ensemble de la Suisse, le RBJ a progressé sur les paris sportifs (hors PMU), mais diminué sur les loteries. Chaque habitant a dépensé CHF 330 en moyenne pour des loteries et des paris sportifs exploités de manière automatisée, au niveau intercantonal ou en ligne, et réalisé des gains de CHF 215. Il en résulte une dépense nette moyenne théorique de CHF 115 par habitant.

Par ailleurs, les cantons ont autorisé 204 petites loteries, pour un montant total des mises autorisées de CHF 8,1 millions au total. Comparé à l'an dernier, un nombre sensiblement plus faible de petites loteries et de paris sportifs a été autorisé, une diminution qui pourrait elle aussi être liée à la pandémie.

La statistique des jeux de grande et petite envergures 2020 peut être téléchargée sur www.gespa.ch. Elle contient des informations plus détaillées.

Transformation de la Comlot en Gespa

Suite à l'entrée en vigueur du Concordat suisse sur les jeux d'argent au niveau suisse, la Comlot est devenue un établissement de droit public indépendant et a pris le nom d'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa - Interkantonale **Geldspielaufsicht**) au 1^{er} janvier 2021. Cette transformation a entraîné des changements de responsabilités et nécessité des adaptations organisationnelles, qu'il a fallu préparer en 2020. Le rapport annuel 2020 clôt le chapitre « Comlot ». La Gespa se réjouit de poursuivre ses activités de surveillance sur des bases modernisées et actualisées.

Berne, le 8 juin 2021

Le rapport annuel et la statistique 2020 des jeux de grande et petite envergures peuvent être téléchargés sur www.gespa.ch.

Pour tout renseignement téléphonique:

Patrik Eichenberger (d), membre de la direction

Pascal Philipona (f), membre de la direction

Tél. 031 313 13 03